

Atelier des territoires

*Comment requalifier
par le paysage des
territoires à vivre ?*

JP GOUT
Service Paysage Eau
et Biodiversité
4 décembre 2017



SOMMAIRE

LA DÉMARCHE ATELIER DES TERRITOIRES :

- Origine /Objectifs
- Déroulement
- Livrables
- Équipe projet



EN MARTINIQUE :

- Étape 1 « diagnostic » (15/19 février 2016)
- Étape 2 « 1ères intuitions » (17/23 mai 2016)
- Étape 3 « stratégie & feuille de route » (8/10 novembre 2016)
- Séminaires régional et national (février et octobre 2017)
- Résultats / Perspectives



ORIGINE :

Démarche portée par le ministère en charge du logement et des territoires (cohésion des territoires actuel) depuis 10 ans.

Thématique différente chaque année : risques/montagne/littoral/économie...

Appel à candidatures national adressé aux D(R)EAL;

Enveloppe attribuée par le ministère aux D(R)EAL retenues;

Choix d'une équipe-projet par la D(R)EAL et conduite du projet (1 an);

OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- Faciliter l'émergence d'une stratégie de territoire et engager les acteurs locaux dans un processus de projet grâce à la concertation et la co-construction;
- Contribuer au repositionnement des acteurs locaux pour améliorer le portage des politiques publiques d'aménagement durable des territoires;
- Mettre en évidence l'intérêt de la réflexion à grande échelle et à long terme pour éclairer les décisions d'aménagement de court terme;



PRINCIPES DE L'ATELIER :

- Une réflexion qui part des valeurs du territoire, de ses spécificités et des projets en cours plutôt que des contraintes réglementaires et des outils ;
- Une validation continue de la réflexion : projet co-construit en séance;
- Une approche pluridisciplinaire (équipe d'experts);
- Un regard neuf extérieur;
- Services de l'État dans un rôle d'accompagnateur.

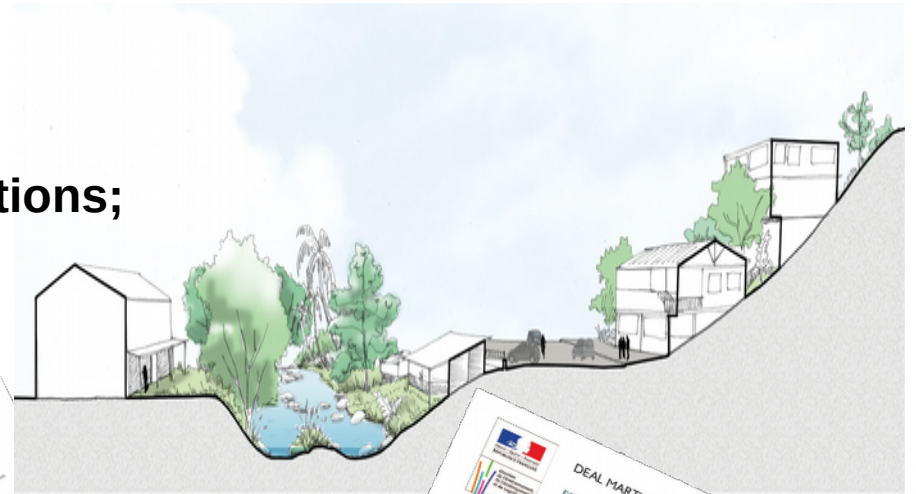
CE QUE N'EST PAS UN ATELIER :

- N'est pas une démarche réglementaire;
- Ne vise pas le projet utopique mais le projet innovant et réaliste;



LIVRABLES :

- Esquisses, cartographies, présentations;
- Rapports d'étape;
- Plans guide;
- Feuille de route.



Réparation et requalification des paysages périurbains dégradés.

Guidé par des professionnels du paysage, aider un ensemble d'acteurs locaux (sur 5 territoires) à élaborer et partager une stratégie pour guider l'évolution de leurs paysages.

« Chantiers-laboratoires » devant permettre de tirer des enseignements au niveau national en matière d'ingénierie de projets et de reproductibilité des méthodes employées.

LA NOTE DE CADRAGE DEAL

Site retenu : Agglomération Foyalaise, territoire urbain présentant de nombreux paysages « sans valeur », paysages péri-urbains déstructurés et banalisés ;

Guide pour les orientations des GIP Fort de France/Lamentin (contrats de ville)

Participe à l'ambition de redonner de l'attractivité (porte d'entrée et vitrine du territoire)

Réflexion sur les entrées de ville

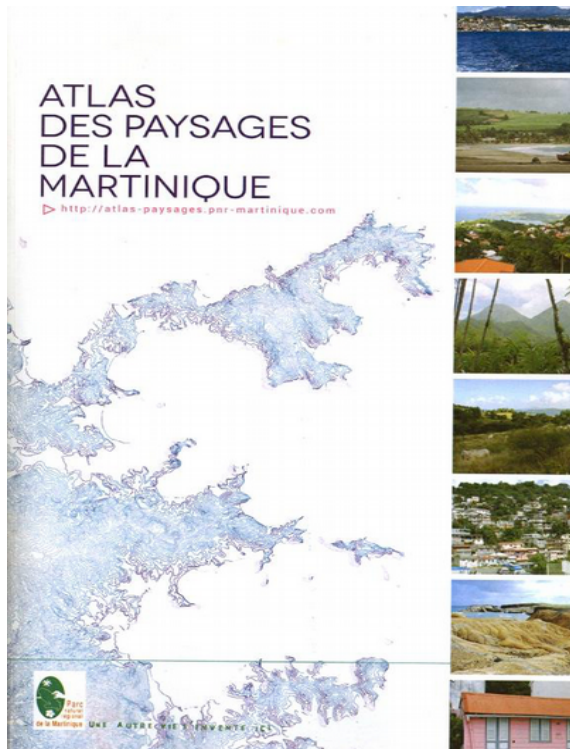
Valorisation du bord de baie

Intégration des trames vertes et bleues

Formulation d'objectifs de qualité paysagère

L'EQUIPE PROJET

Agence Folléa-Gautier (paysagistes / urbanistes)



Sous-traitants :

- Serge DOMI sociologue
- Gustavo Torres architecte / urbaniste

ETAPE 1 DIAGNOSTIC (15/19 février 2016)

**Visites de terrain (bus / bateau)
et rencontres d'acteurs locaux
pendant 1 semaine.**



Constats :

- Des valeurs porteuses d'un potentiel, mais fragilisées et sous-valorisées;
- Un jeu des acteurs excessivement complexe, des compétences à mieux partager;
- La culture technique de l'aménagement domine totalement, malgré des attentes paysagères, culturelles et sensibles fortes;

Perspectives pour l'Atelier n°2 :

Choix de 3 sites larges retenus à l'intérieur du territoire d'étude :

- Rivière Madame, du quartier Citron à la Pointe Simon;
- Rivière Longvilliers au Lamentin;
- Secteur Autoroute / ZA.

ETAPE 1 DIAGNOSTIC (15/19 février 2016)



ETAPE 2 « 1ères intuitions » (17/23 Mai 2016)

Comment l'approche paysagère permet-elle de remettre «l'humain au centre» ?

Comment en partant de la perception et du vécu des populations tel que constaté et compris lors des visites peut-on construire un projet de territoire ?

**Démarche remontante, mais aussi innovante :
Le paysage n'est plus considéré comme la conséquence fortuite des décisions techniques d'aménagement, mais comme la cause commune qui préside aux choix.**

Approche intégratrice, qui ne sépare pas les questions techniques et sensibles, scientifiques et culturelles, mais les associe.

ETAPE 2 « 1ères intuitions » (17/23 Mai 2016)

PARTAGE DU DIAGNOSTIC

Enjeux culturel du paysage

Forte attente pour passer de la culture technique à paysagère intégratrice de l'aménagement

ATELIERS sur les 3 sites retenus:

- Analyse du contexte (cartes situation, eau/relief/végétation/urbanisation/équipements/morphologie des berges/circulations...
- Les projets en cours ou programmés
- Propositions d'orientations et esquisses

ATELIER GOUVERNANCE

Place trop faible de la démarche paysagère :

- au sein des services / entre services
- dans le processus et dans le temps
- dans la concertation

ATELIER DE RESTITUTION



ETAPE 2 « 1ères intuitions » (17/23 Mai 2016)



ÉMERGENCE DE 5 IDÉES FORCE :

- Définir clairement et fortement l'ambition paysagère d'ensemble ;
- Développer fortement la culture de la concertation ;
- Développer un service de prospective urbaine, des compétences propres ;
- Développer la culture paysagère participative des populations ;
- Engager les mises en œuvre concrètes sur la base de masterplans.

PROPOSITION D'ORIENTATIONS ET D'ACTIONS :

3 orientations et 26 actions pour le secteur de rivière Madame

3 orientations et 12 actions pour le secteur de rivière du Longvilliers

7 actions pour le secteur Autoroute / ZA

PERSPECTIVES POUR L'ATELIER N°3 :

Objectif de débattre des projets de stratégie et de feuille de route pour inscrire la culture paysagère de l'aménagement dans les faits.

ETAPE 3 « Stratégie et feuille de route »

3 ATELIERS (du 8 au 10 Novembre 2016, sur la base des propositions d'actions) :

- Atelier Lamentin (Rivière Longvilliers) et Autoroute / ZA;
- Atelier Fort de France (Rivière Madame);
- Atelier de restitution.



SEMINAIRE REGIONAL ELARGI (février 2017, associations, comités de quartier,...etc)



ETAPE 3 « Stratégie et feuille de route »

DES ACTIONS TRANSVERSALES (issues des « 5 idées force ») :

Développer la culture et les compétences en paysage :

- Sensibiliser les élus et les techniciens au paysage et au cadre de vie;
- Créer un site internet mutualisé pour capitaliser et promouvoir les projets innovants et exemplaires en termes de développement durable et de paysage;
- Tenir l'ambition qualitative dans le temps, de l'amont à l'aval, par un couple fort maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre;
- Créer des « missions paysage » transversales dans la CACEM et dans les communes, dirigées et animées par des concepteurs;
- Développer la filière professionnelle en paysage – urbanisme.

Engager la concertation avec les habitants et favoriser le partage des idées et des initiatives locales, par le paysage :

- Construire le cadre de la concertation par le paysage;
- Développer la participation des populations sur le terrain;
- Créer des événements pour faire revivre les sites délaissés.

Elaborer des plans-guide de paysage urbain croisant les différents champs sectoriels :

- Délimiter des secteurs de réflexion et d'action en s'appuyant sur les caractéristiques paysagères et les usages (échelles de réflexion intermédiaires);
- Rappel de la méthode d'élaboration des plans-guide.

ETAPE 3 « Stratégie et feuille de route »

Fort de France : 3 Orientations et 15 actions :

- Réinventer la rivière en ville;
- Redonner de l'épaisseur au paysage de rivière;
- Vivre à nouveau autour de la rivière.

Lamentin: 3 orientations et 13 actions :

- Replacer la rivière et la plaine littorale au coeur de la Ville ;
- Recomposer une lisière urbaine au bourg du Lamentin ouvert sur la plaine ;
- Retrouver des liaisons entre les quartiers et le littoral ;

Secteur Autoroute / ZA : 2 orientations et 6 actions

- Composer les interfaces entre les zones d'activités et la mangrove
- Recomposer un cadre de vie agréable et soutenable dans les zones d'activités

Des actions par plan guide pour une reconquête progressive :

A court terme : Encourager les usages aux abords de la rivière;

A long terme : Poursuivre les aménagements selon les opportunités.



ETAPE 3 « Stratégie et feuille de route »

Des actions simples et peu onéreuses pour amorcer le projet :

« AGIR AVANT DE POUVOIR FAIRE »

- Retrouver un cheminement continu le long des rivières ;
- Aménager simplement des belvédères ;
- Faire connaître les lieux par des évènements culturels ;
- Offrir des espaces à proximité de l'eau pour réappropriation ;
- Redonner l'accès au bord de la mangrove en aménageant des tronçons de chemins;

Des financements mobilisables (Office de l'eau notamment)



SEMINAIRE REGIONAL



- Culture de l'aménagement par le paysage
- Présentation des résultats (stratégie et feuille de route)
- Projets Fort de France secteur rivière Madame
- Présentation travail paysagiste Lucie Gyselinck
- Témoignages d'élus ayant participé à la démarche
- Présentation de 2 vidéos par drone des sites



PREMIERES PRISES EN COMPTE

**PLU de Fort de France et du Lamentin en révision :
Prise en compte des plans guides**

Politique de renouvellement urbain :

**Ville de Fort de France retenue au titre de la rénovation urbaine dans le
cadre du NPNRU**

**Secteur Rivière Madame quartier prioritaire
Protocole de préfiguration NPNRU (ambitions/programmes/moyens) :
Les berges de la rivière Madame « territoire de projet » avec intégration
du plan guide de l'Atelier**

(par ailleurs réflexions Atelier en cohérence avec SCOT CACEM)

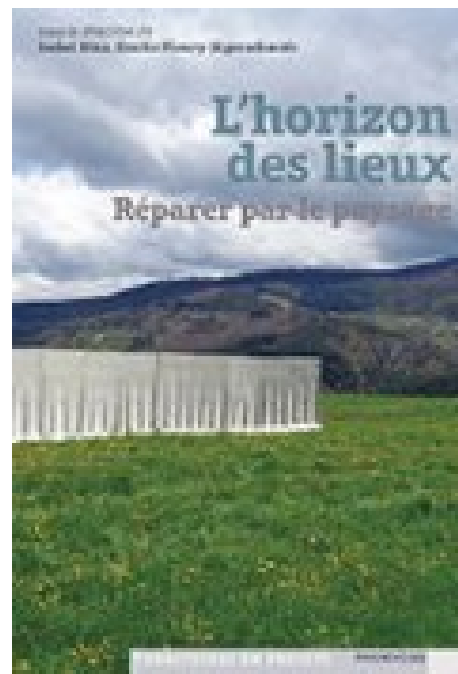


SEMINAIRE NATIONAL

- 5 territoires représentés
- Equipe Martinique : 9 personnes (2 élus, techniciens, sous-traitants locaux, PCE) ;
- Retours d'expérience, échanges partages, témoignages

Edition de l'ouvrage

« L'horizon des lieux -
réparer par le paysage »



PERSPECTIVES

- Organisation de la poursuite de la démarche par la CACEM (suivi de la feuille de route, mise en place d'ateliers « permanents », association des habitants, pédagogie paysage...)
- Poursuite de l'intégration des réflexions et plans guides dans les politiques des villes
- Travail d'adaptation de la feuille de route
- Appel à candidature du ministère en 2018 : appui financier à l'EPCI pour recrutement AMO et aide au lancement d'actions prioritaires identifiées



Atelier des territoires

*Comment requalifier
par le paysage des
territoires à vivre ?*

**Merci de votre
attention**

